

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES  
DE LA REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix**

**N°01/CCISTTA/2022**

**Du 10/06/2022 à 10h30**

**« En lot unique »**

**Le vendredi 10/06/2022 à 10h30 du matin**, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima procédera en séance publique, au siège de la Chambre sis à Angle Rue Hariri et Ibn Taimia - Tanger, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° **01/CCISTTA/2022** relatif à « **L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET DE SERVICES DE LA REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA AU TITRE DES EXERCICES 2021, 2022 et 2023.** » en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Administratif et Financier de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : Angle Rue Hariri et Ibn Taimia – Tanger.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à mille dirhams (1.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **soixante-dix-neuf mille huit cent dirhams toute taxe comprise (79.800.00 dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Département Administratif et Financier de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima sis : à l'angle Rue Ibn Taimia et El Hariri à Tanger ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique à travers le site des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de la consultation.

